



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La nouvelle ouverture des milieux agricoles sur le monde politique

Jean-Paul Jamet

Citer ce document / Cite this document :

Jamet Jean-Paul. La nouvelle ouverture des milieux agricoles sur le monde politique. In: Économie rurale. N°126, 1978. Quoi de neuf dans l'agriculture et le milieu rural français depuis 10 ans ? pp. 64-69;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2575>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_126_1_2575

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Etudier la nouvelle ouverture du monde agricole à l'égard du monde politique est une opération délicate car il faut choisir des événements significatifs. Faute de moyens d'analyse complets, nous nous limiterons à l'étude des faits qui ont de loin ou de près animé le débat d'orientation générale des mouvements syndicaux. 1968 marque en effet l'avènement de nouveaux courants de pensée dans le monde agricole qui tous plus ou moins réagissent devant la modernisation de l'agriculture. En 1970 la tendance Paysans Travailleurs manque de devenir majoritaire au congrès du CNJA à Blois. En 1972 ce mouvement s'organise de manière autonome. Dans son lignage apparaissent plus tard le MONATAR et Je MSTP. De même, au début de cette période le MODEF et la FFA connaissent un certain développement.

Néanmoins, tous ces mouvements connaissent aujourd'hui une certaine régression et ne parviennent pas à acquérir une large audience. Finalement le monde professionnel agricole conserve une certaine unité qui demande à être analysée avec plus de nuances que par le passé.

Abstract

Farming community's new interest in politics - It is not easy to study the farming community's new interest in politics because significant events must be picked out

In the absence of complete means of analysis we shall limit ourselves to the study of events which have to a greater or lesser extent given rise to general debate in union movements. 1968 marks the beginning of fresh lines of thought in the farming community all of which react in face of the modernization of farming. In 1970 the *paysans travailleurs* » (workers- farmers) tendency almost gained the majority at the CNJA conference in Blois. In 1972, this movement became independent. The MONATAR and the MSTP appeared later along the same lines. Similarly at the same time the MODEF and the FFA develop considerably.

Nevertheless all these movements are regressing today and do not seem to be acquiring a wide audience. Finally the farming profession still has a certain unity which requires analysing more closely than in the past.

LA NOUVELLE OUVERTURE DU MONDE AGRICOLE AU MONDE POLITIQUE

Jean-Paul JAMET

Directeur adjoint, IFOCAP

Etudier la nouvelle ouverture du monde agricole à l'égard du monde politique est une opération délicate car il faut choisir des événements significatifs. Faute de moyens d'analyse complets, nous nous limiterons à l'étude des faits qui ont de loin ou de près animé le débat d'orientation générale des mouvements syndicaux. 1968 marque en effet l'avènement de nouveaux courants de pensée dans le monde agricole qui tous plus ou moins réagissent devant la modernisation de l'agriculture. En 1970 la tendance Paysans Travailleurs manque de devenir majoritaire au congrès du CNJA à Blois. En 1972 ce mouvement s'organise de manière autonome. Dans son lignage apparaissent plus tard le MONATAR et le MSTP. De même, au début de cette période le MODEF et la FFA connaissent un certain développement.

Néanmoins, tous ces mouvements connaissent aujourd'hui une certaine régression et ne parviennent pas à acquérir une large audience. Finalement le monde professionnel agricole conserve une certaine unité qui demande à être analysée avec plus de nuances que par le passé.

FARMING COMMUNITY'S NEW INTEREST IN POLITICS

It is not easy to study the farming community's new interest in politics because significant events must be picked out.

In the absence of complete means of analysis we shall limit ourselves to the study of events which have to a greater or lesser extent given rise to general debate in union movements. 1968 marks the beginning of fresh lines of thought in the farming community all of which react in face of the modernization of farming. In 1970 the « paysans travailleurs » (workers-farmers) tendency almost gained the majority at the CNJA conference in Blois. In 1972, this movement became independent. The MONATAR and the MSTP appeared later along the same lines. Similarly at the same time the MODEF and the FFA develop considerably.

Nevertheless all these movements are regressing today and do not seem to be acquiring a wide audience. Finally the farming profession still has a certain unity which requires analysing more closely than in the past.

Parler de la nouvelle ouverture du monde agricole au monde politique entre 1968 et 1978 est une tâche délicate. Cette période ne peut se comprendre que si l'on a présent à l'esprit les transformations subies par l'agriculture depuis la seconde guerre mondiale et le grand effort entrepris par le monde agricole au début des années 1960.

L'époque qui commence en 1968 est en effet en réaction à celle qui la précède immédiatement. Les lois de 1960 et 1962 ont clairement posé les conditions de la modernisation de l'agriculture. Et les transfor-

mations qui s'amorcent ne sont pas sans susciter d'énormes interrogations et des avis divergents. Précisément, cette évolution de l'agriculture va conduire les agriculteurs à s'interroger sur leur relation avec la société française. L'évolution du mouvement professionnel agricole (dont nous privilégions ici l'analyse) comporte des faits suffisamment significatifs pour éclairer la position politique des agriculteurs. Cette approche n'est certes pas suffisante car il n'y a pas toujours coïncidence entre l'attitude syndicale des agriculteurs et leur attitude politique. Néanmoins ce sont les différents courants syndicaux qui reflètent le mieux les débats du monde agricole.

1968 : LA NAISSANCE DU COURANT DES PAYSANS TRAVAILLEURS

Le 27 septembre 1968, le CRJA Ouest (Centre Régional des Jeunes Agriculteurs) réunit son assemblée générale et étudie le rapport Bourgeois. Toutes les idées qui vont marquer le mouvement des Paysans Travailleurs y sont exposées. Contre le seul ennemi, le capitalisme,

il faut une remise en cause radicale de la société. Une prise de conscience politique doit être créée chez les agriculteurs. C'est pourquoi il faut inventer une stratégie de harcèlement contre le système et les institutions.

L'expression « lutte des classes » n'est pas encore employée, mais elle est déjà dans la pensée des meneurs du mouvement qui ne tarderont pas à s'y référer explicitement.

Il faut attendre 1970 pour que soit publié le livre de Bernard Lambert « Les paysans dans la lutte des classes ».

Au congrès du Centre National des Jeunes Agriculteurs à Blois les 5 et 6 juillet 1970, est publié le premier document officiel des Paysans Travailleurs. Le mouvement connaît là son apogée, recueillant 48 % des mandats lors d'un vote d'orientation au cours du congrès qui voit deux rapports et deux doctrines s'affronter. La tendance majoritaire présente un rapport intitulé : « L'agriculteur et la société industrielle ». Les minoritaires répondent par un contre-rapport : « Pour un syndicalisme de travailleurs ».

N'ayant pu prendre le contrôle du CNJA, les Paysans Travailleurs, à partir de cette date, s'organisent en dehors de la structure nationale, tout en continuant d'appartenir à un certain nombre de CDJA. A Orléans (21-22 mai 1972) les militants se réclamant de la tendance Paysans Travailleurs se réunissent pour définir une « nouvelle pratique syndicale ». Il faut privilégier l'action à la base, par opposition à la démarche syndicale traditionnelle de « négociations au sommet entre hommes d'appareils ». Un certain nombre d'actions concrétisent cette volonté :

- la grève du lait dans l'Ouest au printemps 1972,
- les luttes foncières sur le terrain pour imposer le maintien d'un fermier expulsé ou l'installation d'un paysan,
- la marche sur le Larzac,
- la lutte contre les firmes d'alimentation du bétail,
- l'ouverture aux luttes ouvrières comme le Joint Français, Lip ou Cerisay.

A Rennes, les 19 et 20 octobre 1974, les Paysans Travailleurs décident de créer une association au niveau national. Il s'agit de s'organiser afin de coordonner et amplifier les luttes, et d'élaborer une ligne politique.

La responsabilité de l'association est assurée par un collectif national d'une quinzaine de membres élus par chaque région et révocables à tout moment. Vent d'Ouest traduit l'expression nationale du mouvement. Il existe aussi des collectifs départementaux autonomes dans certains départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Loire-Atlantique, Vendée, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Alpes-de-Haute-Provence, Mayenne, Lot-et-Garonne, Ariège.

Création du MONATAR le 1^{er} février 1975

Parallèlement à la réflexion des Paysans Travailleurs, se crée le Mouvement National des Travailleurs Agri-

coles Ruraux (MONATAR) qui cherche à regrouper des exploitants et des techniciens de l'agriculture. Ses animateurs sont principalement de la région du Limousin (Corrèze, Cantal et Haute-Vienne). Ils déclarent réunir des groupes dans 24 départements des régions du centre et du Sud-Ouest (Auvergne, Limousin, Aquitaine, Languedoc-Roussillon).

Ce mouvement existe surtout par son programme qui veut situer l'action « dans la mouvance de la gauche » pour l'instauration d'une société « socialiste ».

Le diagnostic et les revendications de ce courant peuvent se résumer ainsi :

— L'agriculture est de plus en plus dominée par le capitalisme. L'agriculteur devient un fournisseur de travail. Le mythe du chef d'entreprise fait oublier le travailleur. Il faut présenter une alternative à l'attitude de « collaboration » de la plupart des grandes organisations nationales. Le travail doit primer sur les capitaux. Il est nécessaire de développer une action s'insérant dans une lutte pour une société différente, plus juste. La notion d'entreprise agricole est contestable. Il vaut mieux définir un statut du travailleur exploitant agricole et de son lieu de travail. Avec le phénomène de concentration économique, l'entreprise sera plutôt constituée par l'ensemble production - transformation agro-alimentaire, et l'exploitation sera seulement un atelier de production.

Il faut donc définir un droit au « poste de travail » (transformer profondément le statut du fermage, décharger du foncier ceux qui le souhaitent, faire participer les agriculteurs à l'aménagement rural). De plus les aides au produit qui apportent peu aux petits producteurs et beaucoup aux gros producteurs, doivent être modifiées. Il importe en effet de prendre en compte les situations défavorisées (régions de montagne) par des dégrèvements fiscaux et des prix différenciés.

Il convient aussi de rendre la coopération aux agriculteurs : la coopérative doit rester la coopérative des hommes non celle des produits. Elle doit être un lieu privilégié pour créer un type d'entreprise où les travailleurs pourront rechercher et pratiquer de nouveaux rapports.

Ce projet du MONATAR, en débordant l'état « corporatiste », veut affirmer la solidarité du monde paysan avec les autres catégories sociales de travailleurs pour que les agriculteurs puissent apporter leur tonalité à la construction d'une société tournée vers le socialisme.

Divergences stratégiques

Le MONATAR, malgré ses grandes ambitions, ne parvient pas à déboucher sur un mouvement de mobilisation. A l'intérieur des Paysans Travailleurs eux-mêmes, des débats importants se déroulent quant à la stratégie à adopter, en particulier par rapport aux

partis politiques de la gauche. Des divergences profondes se font jour, et c'est finalement la crise aux journées de Poissy en février 1976. La majorité se voit mise en minorité sur les objectifs (aller rapidement vers un syndicalisme de classe et de masse) et sur les méthodes de travail et les alliances. A l'automne certains minoritaires rejoignent le nouveau mouvement syndical des Travailleurs Paysans (MSTP) (1). En novembre 1977, de nouvelles journées nationales des Paysans Travailleurs ont lieu à Fontenay-sous-Bois, 31 départements y sont représentés (contre 18 à Poissy). La provenance des participants correspond aux lieux d'implantation traditionnels des Paysans Travailleurs (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente, Bourgogne et Rhône-Alpes). Il s'agit de constituer « un syndicat de masse et de classe tourné en priorité vers les plus exploités, mettant en cause la société capitaliste dans tous ses aspects ». De plus, toute alliance au niveau des états-majors est rejetée et la priorité est donnée à la lutte sur le terrain.

La pratique syndicale des paysans travailleurs

La démarche des Paysans Travailleurs semble être fondée sur un refus de la démocratie de délégation (remplacée par un mode de décision collégial, toute délégation de pouvoir étant provisoire et révocable à tout moment). Il s'en suit une certaine inefficacité, un manque de continuité dans l'action ainsi qu'une préférence pour les luttes directes et ponctuelles : « l'expérience montre que seule la lutte directe permet d'imposer les revendications des travailleurs » (2).

Ces luttes doivent permettre de désigner les véritables ennemis que sont les industriels, les firmes agro-alimentaires, les représentants du pouvoir politique qui cautionnent, défendent et aident tous les mécanismes d'exploitation des paysans. Certaines actions sont prioritaires car elles ont un caractère symbolique important. Ce sont les luttes foncières, la mise en place de comités de défense face au crédit agricole, aux coopératives, aux firmes privées, pour soutenir les petits et moyens

paysans qui sont dans l'impossibilité de rembourser ou de payer, afin de leur permettre de continuer de travailler ; c'est encore la défense d'une rémunération minimum du travail paysan, en revendiquant un prix de revient sans primes, avec quantum financier sur le volume de production et le strict contrôle de l'affectation du foncier.

Dans son livre sur le courant des Paysans Travailleurs, François Prévost (3) décrit assez bien leur profil sociologique. Ils sont souvent originaires du « Grand-Ouest » et de Rhône-Alpes. Ils sont jeunes (moins de 30 ans pour la plupart). Ils sont scolarisés. Ils sont nombreux à avoir exercé, à un moment ou à un autre de leur vie, un autre métier que celui d'exploitant ou d'exploitante agricole. Leurs exploitations sont légèrement supérieures à la moyenne. Ils ont fait un effort de modernisation et se trouvent dans une situation d'endettement assez lourd. Beaucoup sont producteurs de lait.

Pour François Prévost, les Paysans Travailleurs, même quand ils sont bien intégrés, se sentent souvent isolés : « Tous, admis ou rejetés par leur village, se sentent seuls à vouloir changer les choses dans leur milieu ».

Au plan de l'engagement politique, il lui « semble que de nombreux paysans travailleurs se sentent assez près du PSU ». Son enquête permet de se faire une idée sur le vote de ces agriculteurs aux présidentielles de 1974 : « Près de 70 % des paysans travailleurs du département ont voté pour la candidate d'extrême gauche, Arlette Laguiller... ils ont tous voté pour Mitterrand au second tour. »

Enfin la liaison entre l'action catholique et les paysans travailleurs semble importante : « J'ai pu constater également qu'un grand nombre de paysans travailleurs ont appartenu et quelques-uns y sont toujours, à des mouvements de recherche chrétiens, tels que le MRJC, la JAC ou le CMR, qui contrairement à l'Eglise, n'étaient pas des terrains hostiles à leurs préoccupations politiques. »

AFFAIBLISSEMENT DES PAYSANS TRAVAILLEURS

L'année 1970 a probablement été le point culminant dans le rayonnement du mouvement des Paysans Travailleurs. On se souvient qu'au congrès de Blois la tendance minoritaire avait manqué de prendre le contrôle du CNJA. Depuis, le CNJA a petit à petit repris en main la presque totalité des départements dissidents.

Aujourd'hui un seul département ne paye aucune cotisation au CNJA (la Loire-Atlantique). Six départements payent partiellement leur cotisation. Il y a maintenant moins d'une dizaine de départements en désaccord avec la structure nationale.

Sans doute, les Paysans Travailleurs ont-ils essayé de s'organiser de manière autonome, mais malgré de nombreuses tentatives entre 1972 et 1977, ils n'ont jamais réussi à créer un mouvement d'importance nationale. Néanmoins, un certain nombre de structures ont

(1) Créé en septembre 1977, le MSTP regroupe des éléments du MONATAR, des Paysans travailleurs et même du MODEF. Il était animé à sa création par un comité national composé de MM. Bruno LEROY (Gironde), J. GABORIT (Charente-Maritime), Bernard ROY (Haute-Saône) et DELAUNAY (Orne).

(2) Le refus des institutions et de la délégation de responsabilité tend à supprimer toute dynamique dans la vie de groupe. Cette démarche au plan des méthodes explique en partie pourquoi les paysans travailleurs n'ont pu se développer comme ils l'espéraient.

(3) F. PREVOST, Mutation dans le syndicalisme agricole, Collection l'Essentiel, Chronique sociale de France.

défendu ou accueilli des thèses voisines des leurs : le MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), la FGA - CFDT (Fédération Générale de l'Agriculture, CFDT) et la commission agricole du parti socialiste.

La FGA - CFDT

L'évolution de la FGA - CFDT est intéressante car depuis une dizaine d'années sa position s'est radicalisée, et l'influence qu'elle peut exercer par le biais des techniciens agricoles a sûrement consolidé le mouvement des Paysans Travailleurs. Aujourd'hui son programme politique s'articule autour de quatre axes :

1. la réduction des inégalités par :

- la fiscalité,
- le calcul des cotisations sociales proportionnellement au revenu des exploitants,
- la sélectivité du crédit incluant des taux différenciés selon la taille des exploitations,
- des prix différenciés selon les exploitations ;

2. la transformation des institutions publiques ou professionnelles, car les institutions mettent aujourd'hui le monde agricole à l'écart de la société :

- Le ministère de l'Agriculture ne doit plus être le ministère de l'ensemble des questions concernant la population agricole. Il doit abandonner sa tutelle sur la santé, sur la sécurité sociale agricole, sur l'enseignement agricole, sur les affaires sociales agricoles et sur l'aménagement rural.
- Le Crédit Agricole a près des deux tiers de ses dépôts qui proviennent de non-agriculteurs. Certes, il faut maintenir un instrument de financement propre à l'agriculture mais à condition que les agriculteurs n'en soient pas les seuls gestionnaires.
- Les Chambres d'Agricultures deviennent incontrôlables. Il faut rassembler les services techniques dans un seul organisme départemental.

3. l'organisation des exploitations agricoles pour qu'elles retrouvent collectivement leur indépendance.

« A part 100.000 exploitations, toutes les exploitations agricoles ont pratiquement perdu leur indépendance. Elles ne peuvent la retrouver sauf en s'organisant collectivement. » D'où la nécessité d'installer des coopératives agricoles de production et de faire des expériences d'agriculture de groupe qui aillent plus loin que les GAEC. Pour résoudre le problème foncier, il faut créer des régies foncières qui maîtrisent non seulement les ventes mais aussi les locations de terre. Ces régies devraient aussi récupérer les terrains agricoles de certaines multinationales ou de propriétaires dont le métier n'est pas l'agriculture, et les terres qui deviendraient non transmissibles par héritage parce qu'étant hors cumul.

4. l'instauration de nouveaux rapports économiques et sociaux dans l'industrie agricole et alimentaire.

« Les coopératives agricoles ont abouti à entériner une profonde division entre salariés et producteurs agricoles ; de ce fait les agriculteurs ne se sentent plus concernés par l'avenir de leur coopérative. » Il faut élaborer des contrats publics liant producteurs et coopératives. La participation des salariés à la gestion des coopératives doit être totale, les salariés siégeant en tant que propriétaires collectifs dans un collège créé à cet effet.

Les propositions en matière de politique agricole du Parti Socialiste

Durant ces dix dernières années, le Parti Socialiste a essayé de rénover son programme de politique agricole et d'élargir son recrutement dans le monde agricole en ouvrant les portes de sa commission agricole aux agriculteurs. Trois propositions sont caractéristiques de cette nouvelle politique :

— la création d'offices fonciers (que certains aimeraient appeler démocratisation des SAFER).

Dans l'édition du programme commun réactualisé par le Parti Socialiste, il est précisé : « Les SAFER seront décentralisées et démocratisées. Leur champ d'action sera le département et le canton avec élection, à chacun de ces échelons, de conseils de gestion où les agriculteurs seront majoritaires et où participeront notamment des représentants des pouvoirs publics et ceux des collectivités locales. ... Elles auront un droit de préemption sur les terres agricoles mises en vente librement... Les rétrocessions pourront se faire également sous la forme de locations-ventes... Elle auront la possibilité de prendre en charge les soultes à payer aux cohéritiers... Elles pourront également accepter des propriétaires qui le souhaiteront, des terres mises en fermage... »

— une nouvelle organisation des marchés.

Le même programme réactualisé précise : « Une nouvelle politique des prix et des marchés sera appliquée, qui visera notamment à garantir la progression du revenu des petits et moyens producteurs en mettant en place les mécanismes nécessaires pour que ce ne soit plus les gros producteurs qui reçoivent l'essentiel du soutien public. ... Des prix garantis minimum seront fixés pour chaque produit agricole. Ces prix seront calculés afin de couvrir les charges et de rémunérer à sa valeur le travail de l'exploitant. Ils suivront l'évolution des coûts de production. Ils s'appliqueront jusqu'à un certain quantum correspondant au volume de production que peut obtenir une exploitation familiale (4). Les quantités produites en sus, notamment par les plus grandes exploitations, pourront supporter une charge de résorption en fonction du volume des excédents et du coût de leur élimination. »

— un renforcement de la coopération.

« Une aide technique et matérielle sera apportée au développement de toutes les formes de coopération et d'entraide volontaire afin de rationaliser les investissements, limiter les contraintes du travail agricole, tout en accroissant l'efficacité pour augmenter les revenus de la production agricole... Les coopératives retrouveront tous les avantages qui leur ont été progressivement supprimés... La coopération agricole deviendra l'instrument privilégié de la politique de garantie du revenu des producteurs. »

FFA et MODEF

D'aucuns ont voulu voir dans l'apparition de la FFA et dans l'élargissement du champ d'influence du MODEF le signe du dépérissement de la FNSEA. En réalité il s'agit plus de résurgence que de nouveauté.

L'implantation traditionnelle du MODEF correspond à des situations sociologiques bien particulières : sylviculture des landes, métayage des régions viticoles, imbrication entre industrialisation et agriculture. Le Parti Communiste tire les ficelles. Les revendications sont simples et adaptées à la petite agriculture traditionnelle (des prix rémunérateurs pour les petits agriculteurs, des aides et des subventions pour chaque situation, le refus du marché commun agricole).

La nouveauté est la décision de transformer le MODEF en syndicat lors du quatrième congrès à Nevers en mars 1975.

Les élections aux Chambres d'Agriculture montrent un élargissement de l'influence dans le Bassin Parisien et l'Ouest. Mais malgré une situation difficile pour l'économie agricole à partir de 1974, il faut remarquer un tassement du MODEF dans les élections aux Chambres d'Agriculture : 21 % des voix en 1970 mais seulement 17,5 % des voix en 1976.

En août 1969, est créée la Fédération Française de l'Agriculture qui reprend à son compte la tradition agrarienne en agriculture. Sa création suit immédiatement la dévaluation du franc d'août 1969. La FNSEA demandait alors un rattrapage en deux ans de la dévaluation pour les prix agricoles. En 1974, la FFA a recueilli 3 à 4 % des voix aux élections aux Chambres d'Agriculture. En 1976 elle en recueillait 6,5 %. En 1977, lors de son 7^e congrès elle réunissait 400 délégués venus de 37 départements et elle revendiquait 60.000 adhérents. Une citation d'une déclaration d'un de ses dirigeants en 1970 montre tout à fait les fondements de son inspiration : « Inutile de sortir de l'école de guerre pour comprendre que l'offensive déclenchée contre la paysannerie se poursuit pour réduire la citadelle qu'est la société paysanne, refuge des valeurs d'une civilisation qui refuse les excès d'une société trop permissive. »

La priorité permanente demandée par la FFA, pour l'agriculture, est celle de pouvoir bénéficier de prix rémunérateurs.

FNSEA et CNJA

Pourquoi avoir si longuement exposé les divers courants qui traversent le monde agricole, et ne pas consacrer plus de place à l'analyse de la prépondérance de la FNSEA et du CNJA ? (5). C'est précisément pour montrer que malgré le foisonnement de courants divers, la vie professionnelle agricole n'a pas fondamentalement changé.

Les dix dernières années sont surtout caractérisées par la mise en œuvre sur le terrain d'une politique définie entre 1960 et 1970.

On assiste d'ailleurs à une extraordinaire mobilisation des forces vives de l'agriculture pour gérer les organismes d'application de la politique des structures depuis le canton jusqu'à la région.

Cette période se caractérise aussi par la poursuite de la politique de concertation avec les pouvoirs publics.

En 1969, un certain nombre de responsables syndicaux prennent position en faveur de la régionalisation proposée par le général de Gaulle. Ils y voient l'occasion de faire participer les forces socio-professionnelles à la vie publique. Mais le général de Gaulle sera battu. Et une ère de libéralisme plus important commencera pour notre pays.

En 1970, la FNSEA à son congrès de Lyon définit deux priorités nouvelles : l'une en faveur des productions animales, l'autre en faveur des producteurs en zone de montagne. La conséquence en sera en 1972 la création des prêts spéciaux élevage et ONIBEV, et la décision de créer l'indemnité spéciale de montagne.

En 1972, l'agriculture est dotée d'un régime d'imposition au bénéfice réel (la généralisation de l'imposition à la TVA datait de 1968).

En 1971, dans le cadre de sa politique contractuelle, le gouvernement Chaban-Delmas crée la conférence annuelle.

Durant cette période, la FNSEA cherche à faire avancer la notion d'entreprise agricole.

En 1970 et 1974, elle publie deux rapports sur l'entreprise agricole, demandant dans une série de propositions que l'entreprise agricole soit reconnue en tant qu'unité économique de production autonome et continue.

La politique d'organisation des marchés connaît quelques progrès : 1972, création de l'ONIBEV, 1974, création du CNIEL (Centre National Interprofessionnel

de l'Economie Laitière), 1975, conférence annuelle portant sur une loi-cadre pour l'organisation interprofessionnelle des marchés.

Le problème foncier voit de nouveaux instruments apparaître : les Groupements Fonciers Agricoles (GFA) et la réforme du statut du fermage (avec en particulier la possibilité de conclure des baux à long terme).

Lors de la dernière session parlementaire de 1977, sont votés les textes sur le droit de préemption des SAFER et les terres incultes.

Enfin il faut noter un effort d'ouverture des milieux professionnels agricoles vers d'autres organisations.

En 1974, c'est la création de l'OCCTA (Organisation Commune de Consommateurs Travailleurs-Agriculteurs) entre la FNSEA, Force Ouvrière et le CNJA.

En 1977, à la suite de la sécheresse, cinq présidents d'organisations professionnelles créent les Groupes Initiatives et Responsabilités (GIR) : Michel Debatisse (de la FNSEA), Léon Gingembre (PME), Combe (artisans et commerçants), le Docteur Monnier (professions médicales) et Charpentier (Confédération Générales des Cadres).

Il s'agit de regrouper tous ceux qui ont une responsabilité d'entrepreneur et de favoriser les solutions des problèmes des petites entreprises, en veillant à ce que l'intervention de l'Etat ne dépasse pas certaines limites.

On peut penser que cette période est moins riche et moins créative que celle qui l'a immédiatement précédée.

L'élargissement du Marché Commun et donc de la politique agricole commune ont empêché la politique agricole commune de continuer de progresser. Les disparités économiques à l'intérieur de la Communauté se sont accentuées et ont même entravé le fonctionnement du Marché Commun Agricole.

De plus la crise économique et la crise de l'énergie ont donné aux problèmes de prix et de revenus une grande importance, si bien que d'autres réflexions sur le devenir de l'agriculture sont passées au second plan.

Les clivages qui se sont développés à l'intérieur de la profession agricole ont diminué la capacité d'innovation. La modernisation de l'agriculture devient le centre de nombreux affrontements. On en vient même à s'interroger sur son intérêt. Il y a ceux qui la rejettent parce qu'ils sont restés en dehors. Il y a ceux qui sont déçus par des résultats qui ne répondent pas à leur attente. Et il y a ceux qui l'ont accepté avec toutes ses conséquences. D'où, dans de nombreux cas, un certain renforcement de l'individualisme, la solidarité n'arrivant plus à se renforcer.

Pour l'instant cela n'a pas conduit à un éclatement de l'unité professionnelle. Celle-ci est encore la règle pratique du monde agricole. C'est la force des choses. Cela n'implique d'ailleurs pas la croyance dans une mythologie qui nie les différences et les disparités en agriculture. Indépendamment de la nécessité pratique qu'elle représente, l'unité professionnelle répond à un besoin de se retrouver et de se serrer les coudes surtout au moment où les agriculteurs deviennent minoritaires dans la société française.

(4) M. DELAUNAY (CNEEMA), constatant que les divers courants syndicalistes agricoles et les partis politiques cités utilisent le concept d'« exploitation familiale », nous a demandé d'en préciser les contours et les différences.

— Il n'existait pas de référence explicite à l'exploitation familiale dans le programme commun. En revanche le mot se trouve dans le programme réactualisé du parti socialiste. En réalité il semble y avoir deux tendances :

■ soit, comme la FNSEA, on constate et on pose au départ de l'analyse l'autonomie de chaque exploitation, en particulier quant à sa gestion interne ; et l'on cherche à ce que les actions de développement et l'environnement économique de l'exploitation (coopératives) ne conduisent pas les organismes collectifs de l'agriculture à se substituer à l'agriculteur, mais au contraire contribuent à développer sa responsabilité ;

■ soit, estimant l'action collective prépondérante, on pense qu'elle seule peut imposer certains rapports plus égalitaires entre les agriculteurs et le reste de la société. L'action collective est alors privilégiée par les offices, CUMA, GAEC renforcés, coopératives... Dans ce cas les instruments peuvent être peu différents de ceux impliqués par la première hypothèse.

(5) Médard LEBOT a fait la remarque suivante : « Selon J.-P. Jamet, il y aurait deux grands courants de pensée dans le monde paysan : les Paysans-Travailleurs et bien sûr mais secondairement le MONATAR, le MODEF sans oublier la FFA — et l'autre courant, la FNSEA. Mais il faut aussi parler de l'action syndicale engagée par les paysans-animaliers des années 68-73 conduite sur trois fronts : la CNJA, les fédérations régionales et les associations syndicales spécialisées animales autour de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). En terme de bilan, pour ce courant c'est un échec. La FNSEA a récupéré cette expression originale des paysans animaliers. Ou l'on est conformiste et on peut s'exprimer à l'intérieur de la FNSEA, ou on ne l'est pas et l'on est rejeté. Mais ces courants ne se sont pas pour autant éteints. Des syndicalistes se

retrouvent dans une interdépartementale mais leur heure n'est pas venue pour s'affirmer. Notons qu'il n'y a pas de lien privilégié entre les paysans-travailleurs et la commission agricole du parti socialiste.

On pourrait résumer en deux courants les grandes tendances qui s'affrontent dans le monde paysan depuis dix ans :

Les conformistes

- l'agriculteur est un chef d'entreprise — priorité à l'entreprise,
- politique des prix pour procurer un revenu aux agriculteurs,
- la revendication du possible — le syndicalisme participe à l'élaboration de la politique agricole,
- la négociation a lieu au sommet entre dirigeants et pouvoirs publics,
- le choix des alliances : les PME, les GIR, une certaine famille de consommateurs,
- syndicalisme d'entrepreneurs.

Les non-conformistes

- l'agriculteur est d'abord un travailleur ayant la responsabilité de son exploitation,
- une politique des revenus par travailleur actif avec des prix garantis assortis de quantum de production,
- la revendication du souhaitable — la politique décide du possible. Les rôles sont séparés,
- Les paysans sont les acteurs d'un combat qui doit être conduit publiquement,
- les choix des alliés : les travailleurs qui vendent leur force de travail,
- syndicalisme de personnes.

Réponse de J.P. JAMET : toute schématisation a son intérêt et ses limites. L'avenir dira qui est le plus proche des réalités et à même d'influencer le développement de l'agriculture.